



Union pour
l'Enfance



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

ÉDITO

L'année **2023** a signé l'atterrissage de notre projet stratégique 2018-2023 qui a permis de transformer l'Union pour l'Enfance en un véritable partenaire de la protection de l'enfance.

De nombreuses réalisations esquissées dès 2018 ont abouti en 2023 ! Ainsi le Label « Enfance + » sorti des cartons en fin d'année, permet d'orienter tous les niveaux de notre organisation vers une qualité de service conforme aux ambitions de nos chartes des 6 A et de management. Par ailleurs, le succès du « Parcours pour la vie » nous encourage à poursuivre nos efforts pour faire grandir nos jeunes dans l'estime d'eux-mêmes, ajuster leur relation à l'autre et trouver les mots pour s'exprimer. En outre, l'accélération, dans le sillage de la journée « L'Union Fait La Force », d'événements de cohésion et d'ouverture à toutes nos parties prenantes comme « L'Iconic home race » au stade Charléty et le Dîner de Gala « L'enfance à la belle étoile » à l'Abbaye Royale de Fontevraud, contribue à nous faire connaître davantage.

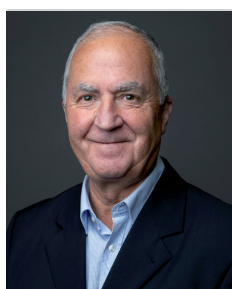
Ces créations originales ont permis à nos adhérents, entreprises mécènes et amis sympathisants de vivre des temps forts de team-building et de plonger au cœur de notre réalité pour le plus grand bonheur des jeunes et des professionnels présents, fiers de partager un morceau de leur quotidien. Le Gala a, pour sa part, en alliant esthétique et profondeur, notamment à travers les témoignages d'expériences de réussite proclamées par nos jeunes, été l'occasion d'ancrer l'Union pour l'Enfance dans une démarche partenariale plus forte avec ses partenaires privés et institutionnels.

En 2023, l'Union pour l'Enfance a poursuivi sa structuration au service du développement avec l'arrivée notamment d'un nouveau DGA, Fabien Feuillade, qui apporte son expertise de l'administration territoriale dans laquelle il a exercé la fonction de Directeur Enfance famille. Plusieurs associations ont pris contact avec notre groupement associatif pour envisager une adhésion à l'Union pour l'Enfance, dont l'Association Face à l'Inceste, dans le cadre de nos approches complémentaires respectives.

L'Institut de Psychoéducation a passé un cap dans son développement avec de nouveaux contrats obtenus auprès de grandes associations sœurs et de nouveaux conseils départementaux. Notre Institut de formation certifié Qualiopi propose désormais des formations très spécifiques comme la détection des situations de maltraitance selon les attentes de la Haute Autorité de Santé (HAS). Depuis septembre 2023, l'Institut co-pilote même une formation de niveau Master 2 en Protection de l'Enfance au sein de la faculté de droit d'Assas, rassemblant une première promotion inédite d'une quinzaine d'étudiants.

A l'issue de cette année, nous nous réjouissons de constater la mue réussie de l'Association en un acteur de protection de l'enfance multi-dispositifs et ouvert sur la société. Ainsi, nous pouvons être fiers que les jeunes soient désormais plus impliqués dans nos instances de décision et de consultation, comme en témoigne notamment la vitalité du Comité Scientifique. Nous sommes également satisfaits de pouvoir soutenir le développement des autres associations du groupe associatif : l'école de production Agapè Anjou, les lieux de vie et d'accueil des Enfants du compas, ou encore la Maison-Relai La Pause Angevine. Nous attendons avec hâte le lancement de notre tout nouveau projet Fratries à Paris qui va réunir une trentaine de frères et sœurs.

Nous tenons à féliciter tous nos salariés, adhérents, mécènes et partenaires pour la croissance de la grande famille de l'Union pour l'Enfance. C'est un motif d'espérance dans ce monde qui attend la nouvelle génération qui nous est confiée. Oui, nos éducateurs ont vraiment l'un des plus beaux métiers du monde : celui de transmettre et de faire éclore !



**Martial
DE BRAQUILANGES**

Président de
l'Union pour l'Enfance



**Thierry
ROMBOUT**

Directeur Général de
l'Union pour l'Enfance

SOMMAIRE



03

ÉDITORIAL

04

CHIFFRES CLÉS

06

QUI SOMMES-NOUS ?

10

PARCOURS ET
ACCOMPAGNEMENT DES
ENFANTS, DES JEUNES ET DES
FAMILLES

Protéger et éduquer les enfants

Former et insérer les jeunes

Soutenir les parents

Former les professionnels

24

NOS ENGAGEMENTS :
QUALITÉ DE NOS ACTIONS ET
PARTICIPATION DES JEUNES

**Sécuriser le parcours de chaque
enfant et jeune**

Le déploiement d'un label qualité

**Garantir une insertion sereine
des jeunes majeurs**

**Favoriser la participation des
jeunes**

32

PARTENARIATS
ET SOUTIENS

34

ORGANISATION ET MOYENS
MOBILISÉS

Ressources humaines

Moyens financiers

Notre gouvernance

40

NOS ÉTABLISSEMENTS



CHIFFRES CLÉS 2023

907

PERSONNES ACCOMPAGNÉES

629



Enfants et Jeunes

dont 487 dans le cadre de la protection de l'enfance

278



Parents en difficulté
ou en situation de précarité

dont 100 parents hébergés avec leurs enfants

Personnes Formées

696

Personnes formées par notre association

39 Jeunes formés aux métiers de la restauration et aux métiers du paysage au sein de nos centres Agapè

657 Professionnels formés par l'Institut de psychoéducation

4 Champs d'actions

Protéger et
éduquer les enfants

81%



Des jeunes ont été sécurisés sur leur lieu d'accueil, sans connaître de rupture depuis qu'ils sont arrivés à l'Union

Former et
insérer les jeunes

100%



Des jeunes qui ont terminé leur formation en école de production en 2023 ont trouvé un travail.

Soutenir les parents

85%



Des familles CHRS sont relogées, et même 71% des familles qui ont quitté nos dispositifs d'hébergement et de réinsertion sociale, ont un travail avec une situation pérenne et sécurisante pour leurs enfants.

Former les professionnels

95%



Des stagiaires sont satisfaits de leur formation.



12 ÉTABLISSEMENTS



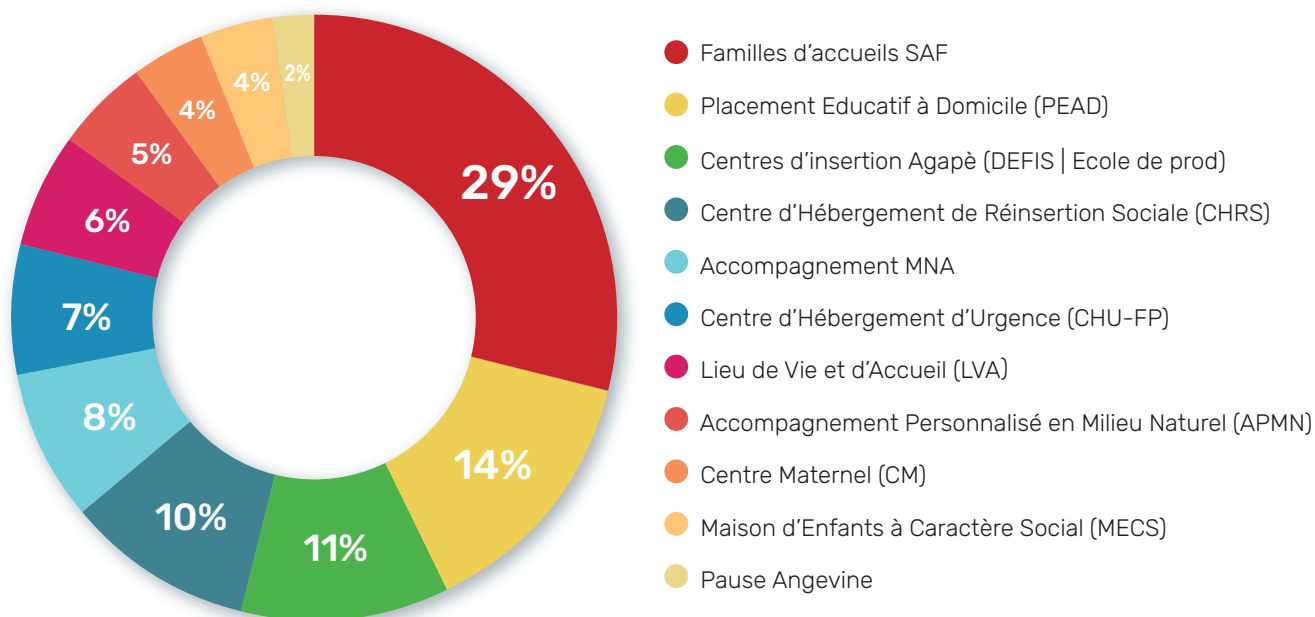
15 MODES D'ACCOMPAGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES



4 RÉGIONS



RÉPARTITION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR DISPOSITIF

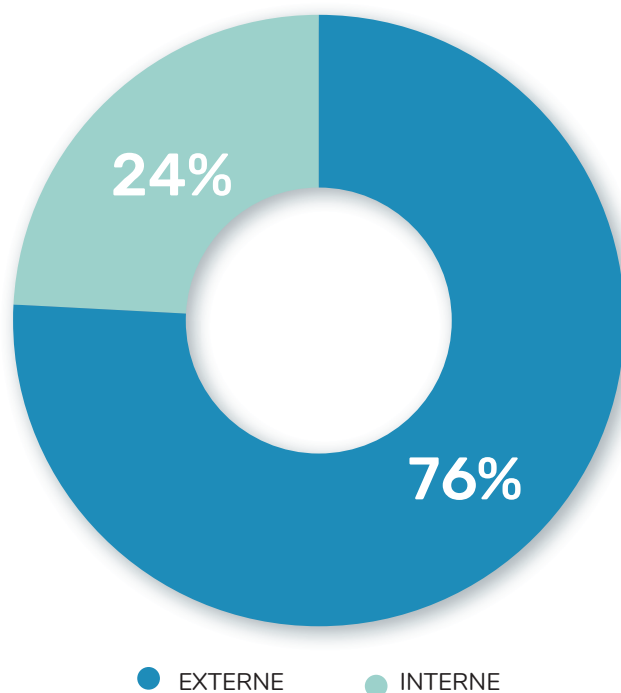


RÉPARTITION DES PERSONNES FORMÉES PAR L'INSTITUT DE PSYCHOÉDUCATION

657 PERSONNES FORMÉES

158 salariés de l'Union pour l'Enfance, soit 70% des membres de l'association

499 professionnels externes à l'Union pour l'Enfance, soit 75% des professionnels formés



QUI SOMMES-NOUS?

UNIS PAR L'ENFANCE
DEPUIS 136 ANS



« EN PROTÉGEANT L'ENFANT ET EN FAISANT ÉCLORE L'ADULTE, ON CONSTRUIT UNE SOCIÉTÉ UNIE »



Association reconnue d'utilité publique depuis 1891, l'Union pour l'Enfance est au service des enfants et des familles vulnérables. Elle accueille, protège et éduque des enfants placés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), accompagne des jeunes en décrochage et soutient des parents en difficulté.

NOS MISSIONS

Historiquement fondée autour des seules questions de maltraitance et de protection de l'enfance, notre champ d'action s'est depuis progressivement élargi autour de 4 missions :

1



Accueillir, Protéger et Éduquer les enfants placés à l'aide sociale à l'enfance (ASE)

2



Insérer les jeunes jusqu'à leur autonomie

3



Soutenir les parents fragilisés

4



Innover en éducation et former les professionnels

DES FONDEMENTS & DES VALEURS ANCRÉS DANS UN ESPRIT DE FAMILLE

LA PAROLE DES JEUNES ET DES PROFESSIONNELS PRISE EN COMPTE

Ces paroles ont été recueillies lors des journées annuelles de l'association - « l'Union fait la force » à parité jeunes/adulte - puis recueillies par notre comité scientifique.

Les jeunes nous parlent...

Soyez honnêtes et transparents avec nous.

Croyez en nous, en nos rêves et en nos projets.

Laissez du temps au temps. Respectez notre rythme.



Les pro nous parlent...

Il faut tout un village pour éduquer un enfant.

Les petites réussites redonnent sa confiance à l'enfant.

L'enfant a besoin d'aimer et d'être aimé pour grandir harmonieusement.

NOTRE CHARTE D'ACCOMPAGNEMENT

→ Les principes fondamentaux de l'accompagnement proposé par les établissements de l'Union pour l'Enfance sont inscrits dans une « **Charte dite des 6A** ».

Accueil familial
Un enfant a besoin d'un cadre familial et chaleureux pour prendre confiance en lui et apprendre à faire confiance.

Attachement
Un enfant a besoin d'être reconnu, respecté et aimé. Bref ou durable, tout accompagnement éducatif doit offrir la possibilité d'un lien fort entre l'adulte et l'enfant.

Appui à la parentalité
La fonction parentale doit être encouragée, accompagnée et appuyée, à condition que cela soit dans l'intérêt de l'enfant.

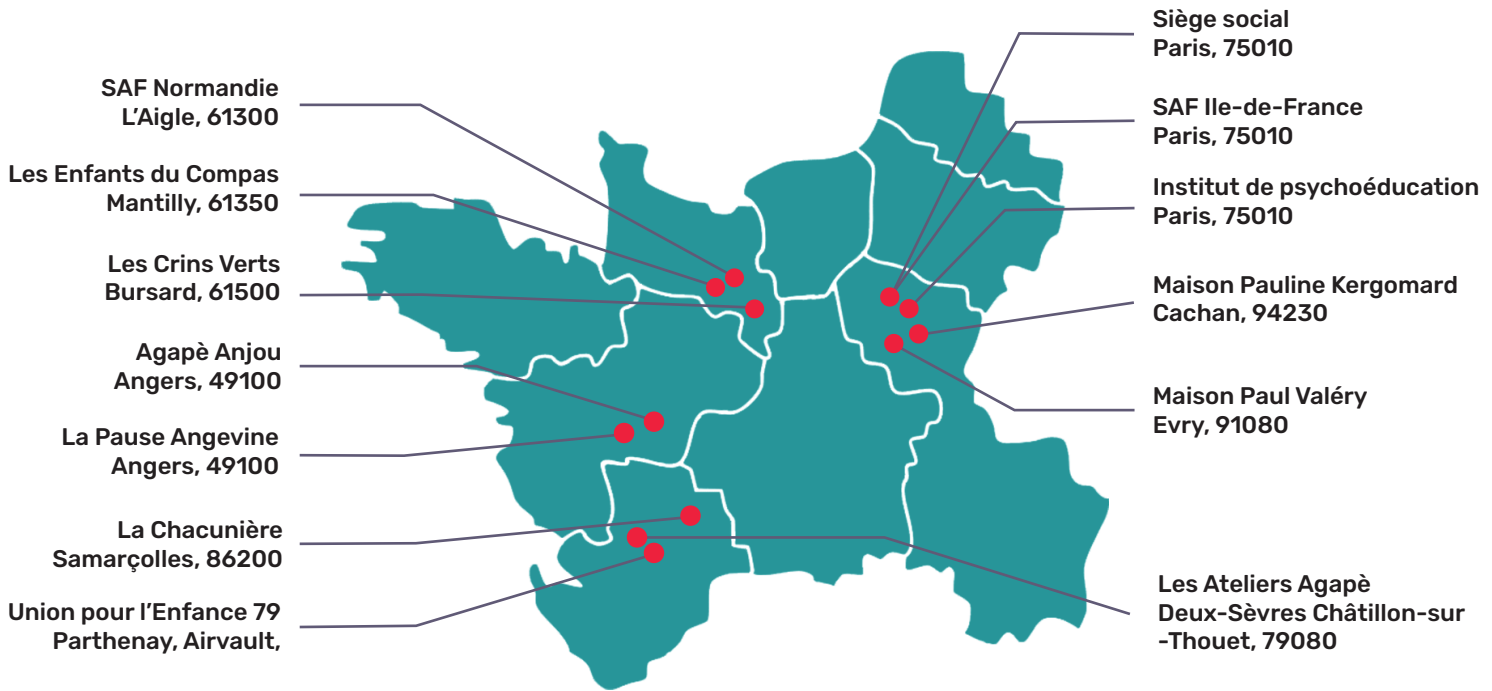


Approche psychoéducatrice
Tout acte éducatif doit permettre à l'enfant de devenir lui-même au sein d'un environnement susceptible d'être ajusté par l'adulte afin de favoriser les réussites dans son apprentissage.

Apprentissage à l'autonomie
Un éducateur doit préparer l'enfant à devenir un acteur de la société en lui offrant la possibilité d'apprendre un métier et d'acquies sa liberté.

Accès aux soins
Une maltraitance cause à un enfant des dommages profonds qui réclament des soins spécifiques et adaptés.

NOS IMPLANTATIONS



ÎLE-DE-FRANCE

Siège social (75)
 Institut de Psychoéducation (75)
 Service d'accueil familial Île-de-France (75)
 Maison d'accueil parents/enfants Pauline Kergomard (94)
 Maison pour mineurs et majeurs non accompagnés Paul Valéry (91)

NORMANDIE

Service d'accueil familial Normandie (61)
 Lieu de vie des Enfants du Compas (61)
 Lieu de vie des Crins verts (61)

NOUVELLE AQUITAINE

Maison d'enfants à caractère social (79)
 Placement éducatif à domicile (79)
 Pôle Hébergement (APMN et DÉFIS) (79)
 Accueil de jour Agapè Poitou Formation (79)
 Lieu de vie et d'accueil la Chacunière (86)

PAYS DE LA LOIRE

Agapè Anjou : École de production en restauration (49)
 La Pause Angevine (49)



PARCOURS ET ACCOMPAGNEMENT

DES ENFANTS, DES JEUNES
ET DES FAMILLES



PROTÉGER ET ÉDUCER LES ENFANTS NOS LIEUX D'ACCUEIL



SERVICES D'ACCUEIL FAMILIAL (SAF)

180 enfants et jeunes protégés en familles d'accueil dans 2 établissements, en Normandie et en Île-de-France.

→ Un accueil des jeunes orientés par l'Aide sociale à l'Enfance.

Blessés par un dysfonctionnement familial, les enfants ont besoins d' :

- une protection, ayant été maltraités dans leur famille.
- une certaine réparation dans un cadre familial différent.

→ **Les familles d'accueil** travaillent en étroite collaboration avec une équipe pluridisciplinaire (travailleur social, chef de service éducatif, psychologue clinicienne...)

→ **Une fonction parentale réparatrice** : la famille biologique reste associée à cette démarche dans des conditions définies par le service gardien (Conseil départemental) en accord avec le service et dans la mesure où le maintien des liens est dans l'intérêt de l'enfant.

PLACEMENT ÉDUCATIF À DOMICILE (PEAD)

87 jeunes ont été accompagnés sur l'année 2023 en PEAD.

→ **Une mesure de placement** pour laquelle les enfants restent hébergés chez leurs parents

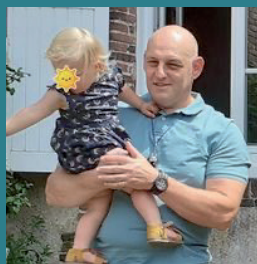
→ **Le service apporte** un soutien éducatif, psychologique, et matériel tant au mineur qu'à sa famille.

→ **Les professionnels mobilisent les compétences parentales** afin de construire un projet garantissant une meilleure prise en compte des besoins de l'enfant.

ÊTRE ASSISTANT FAMILIAL

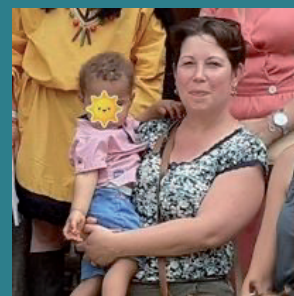
« Si j'ai décidé de devenir assistant familial, c'est pour transmettre à des enfants qui en ont besoin ; aider ces enfants à se construire dans un cadre sécurisant et insouciant, nécessaire à leur développement et leur épanouissement ».

Témoignage de Stéphane Nortier,
Assistant familial au SAF Normandie



« Je souhaitais exercer en me sentant vraiment utile et au sein d'une structure à taille humaine et familiale. Ma volonté de travailler pour l'Union pour l'Enfance, avoir la chance de pouvoir accompagner un enfant, le voir s'épanouir et évoluer chaque jour a été pour moi une évidence »

Témoignage d'Anne-Sophie Lechat,
Assistante familiale au SAF Normandie



ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ EN MILIEU NATUREL (APMN)

25 jeunes de 14 à 21 ans sont accueillis dans un dispositif APMN

APMN - UPE 79

→ Permet de faciliter l'accès à l'autonomie des grands mineurs ou jeunes majeurs en vue de la fin de leur prise en charge administrative par l'Aide Sociale à l'Enfance qui intervient au plus tard à leur 21 ans.

→ Prépare les jeunes, accueillis dans une famille d'accueil ou une MECS ou tout autre dispositif, à intégrer de manière alternative et progressive une vie autonome dans des appartements extérieurs en colocation ou seuls (accompagnement au budget, suivi scolaire ou professionnel, accompagnement autour de la santé et du soin, accompagnement dans les démarches administratives, accès à un logement autonome, accompagnement autour de la gestion du logement, des repas, des courses, accompagnement aux devoirs, ...) le tout en lien avec la famille du jeune.



MAISONS D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL (MECS)

15 enfants sont accompagnés au quotidien au sein de la MECS

MECS - UPE 79

La MECS accueille des jeunes enfants et des fratries, orientés par l'Aide Sociale à l'Enfance dans le cadre de placements administratifs ou judiciaires selon différents modes de prise en charge :

- **Accueil « classique »** : accueil permanent sur la maison d'accueil, avec ou non des droits de visites et d'hébergement de leurs parents.

- **Accompagnement au retour** : Dans le cas de situations suivies par les équipes depuis plus d'un an, et dans lesquelles une augmentation sensible des droits d'hébergement est observée, un accompagnement dans la vie au domicile familial est expérimenté pouvant aller jusqu'à une demande de placement en PEAD.



LIEUX DE VIE ET D'ACCUEIL (LVA)

32 jeunes accompagnés au quotidien sur 3 Lieux de Vie et d'Accueil : 2 lieux en Normandie et 1 dans la Vienne

LVA les Enfants du Compas

→ **Propose un accueil d'enfants de 8 à 18 ans** orientés par l'Aide Sociale à l'Enfance dans le cadre de placements administratifs ou judiciaires résultant d'une défaillance parentale.

- En cas de défaillance ponctuelle, le LVA travaille au retour de l'enfant à son domicile
- En cas de défaillance durable, le LVA sécurise le jeune et la famille

→ **Accompagne l'enfant au quotidien** et dans tous les aspects de sa vie : autonomie psychique, fonctionnelle, scolarité, soins, loisirs etc.

→ **Accueil d'enfants en petit effectif**, avec au moins un adulte « le permanent » qui réside sur le lieu de vie.



LVA la Chacunière

→ Cet établissement propose **une alternative à l'accueil traditionnel des mineurs** de 13 à 18 ans confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance en raison de leur situation complexe qui conduit souvent à des ruptures de parcours.

- Accueil des jeunes en binôme dans 4 appartements en centre-ville (se rapprochant d'un modèle de colocation ou de vie familiale)
- Complété par une maison d'apprentissage à la campagne

→ **La maison d'apprentissage s'organise autour de quatre pôles d'activités :**

- Pôle manuel
- Pôle sportif
- Pôle activités rurales
- Pôle d'instruction

ACTUALITÉ LIEU DE VIE

Les enfants, jeunes et professionnels des Enfants du Compas ont passé un après-midi à cueillir des pommes dans un verger. Ils les ont ensuite amenées dans une cuve pour en faire leur jus de pomme sans additif avec lequel ils ont pu repartir. En plus d'avoir pu boire un bon jus de pomme de leur propre récolte, les enfants et jeunes ont appris comment marche une production de jus. Dans un climat familial et chaleureux, les Enfants du Compas font vivre aux enfants et jeunes accueillis des moments pédagogiques participatifs comme celui-ci.



LVA Les Crins Verts

→ **L'année 2023 est la première année complète** pour le LVA Les Crins Verts qui a ouvert en août 2022. La singularité de ce lieu réside en son climat familial : un couple d'assistants familiaux a ouvert le lieu de vie dans un ancien corps de ferme pour recréer un environnement familial et chaleureux.

→ **Il propose un accueil de 9 jeunes de 0 à 21 ans** orientés par l'Aide Sociale à l'Enfance dans le cadre de placements administratifs ou judiciaires résultant d'une défaillance parentale.

- Accueil de 7 jeunes dans des chambres individuelles dans une maison familiale
- Complété par 2 logements semi-autonomes dans le jardin pour préparer les plus grands à l'autonomie.



→ **Le projet éducatif du lieu de vie est très relié à la nature :**

- La pratique de l'équithérapie occupe une place centrale dans l'accompagnement proposé aux enfants. Le lieu de vie travaille ainsi avec une équitérapeute qui, grâce aux chevaux, aide les enfants à développer le prendre soin, le bien-être, l'estime de soi, la concentration, la gestion des émotions etc.
- Les professionnels du lieu de vie apprennent également aux jeunes à cultiver la terre dans le potager et ramasser les fruits du verger, ce qui participe à leur alimentation et l'écosystème du lieu.
- Un atelier de bricolage permet aux jeunes d'entreprendre des travaux manuels. Le lieu de vie multiplie ainsi les opportunités pour les enfants de se développer par des expériences positives et adaptées à leurs besoins.



MINEURS NON ACCOMPAGNES (MNA)

71 jeunes accompagnés dans un service MNA

La Maison Paul Valéry



→ **2023 marque aussi la première année complète** pour la Maison Paul Valéry, qui a ouvert en août 2022.

→ La Maison Paul Valéry est une structure de **50 places dédiée à l'accompagnement des mineurs non accompagnés (MNA)**, accueillant 40 mineurs et 10 majeurs.

- Les jeunes sont âgés de 14 à 21 ans et sont issus de 14 nationalités différentes.
- La plupart des jeunes sont scolarisés ou en situation d'emploi.
- Ils sont logés en colocation dans des appartements en diffus sur toute la ville d'Evry, leur permettant ainsi de nouer des liens avec d'autres jeunes.

Une équipe de 9 professionnels accompagne les jeunes au quotidien sur 7 dimensions : l'accompagnement psychosocial, l'accès à l'éducation / formation, la santé, la régularisation administrative, l'accès aux soins de santé, l'intégration sociale et culturelle, la préparation à l'autonomie.

PARCOURS DES ENFANTS PLACÉS EN 2023

MOTIFS DE PLACEMENT

MOTIFS DE PLACEMENTS INITIAUX	% DE JEUNES CONCERNES SUR L'ENSEMBLE DES JEUNES ACCUEILLIS EN PROTECTION DE L'ENFANCE EN 2023
Défaut de soin, négligences, carences éducatives	63%
Témoins de violences conjugales	21%
Mineurs non accompagnés	12%
Violence psychologique (humiliations, insultes, propos dégradants...)	11%
Violence physique	10%
Climat familial incestuel	10%
Violence sexuelle avérée ou soupçonnée (attouchements, abus, viols)	9%
Abandon	7%

→ La majorité des jeunes que nous accueillons ont connu des négligences et carences éducatives. De plus en plus d'études mettent en exergue l'impact profond des négligences sur le développement de l'enfant, particulièrement dans ses premières années.

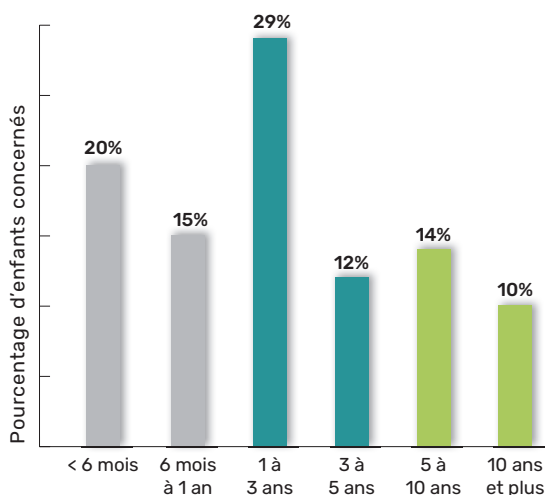
On constate également l'importance du nombre d'enfants accueillis en raison de situations de violence conjugale au sein de la famille. Les motifs de placement pour violences sexuelles confirmées ou suspectées concernent 9 % des jeunes que nous accueillons, et ceux pour un climat familial incestueux concerne 10 % de nos jeunes.

Les jeunes que nous accompagnons ont vécu des traumatismes à des moments clés de leur développement, entraînant de multiples difficultés et troubles (troubles dans les apprentissages, troubles du comportement, troubles du sommeil, difficultés dans la compréhension de leurs émotions etc.)

Notre accompagnement vise donc à sécuriser les jeunes par un attachement sécurisé avec l'adulte, un accompagnement éducatif dans un cadre familial et des soins adaptés aux traumatismes vécus. Dès lors, l'enjeu principal est d'offrir à l'enfant un environnement stable et sécurisant pour qu'il puisse se développer sereinement et éviter toute nouvelle rupture.

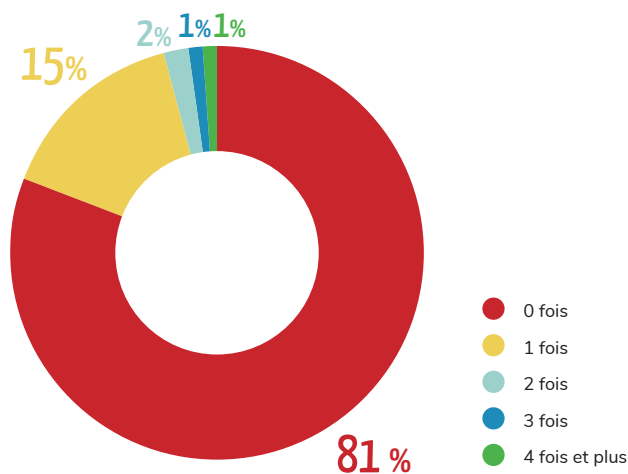
STABILITÉ DES PARCOURS

DURÉE DE L'ACCUEIL (en %)

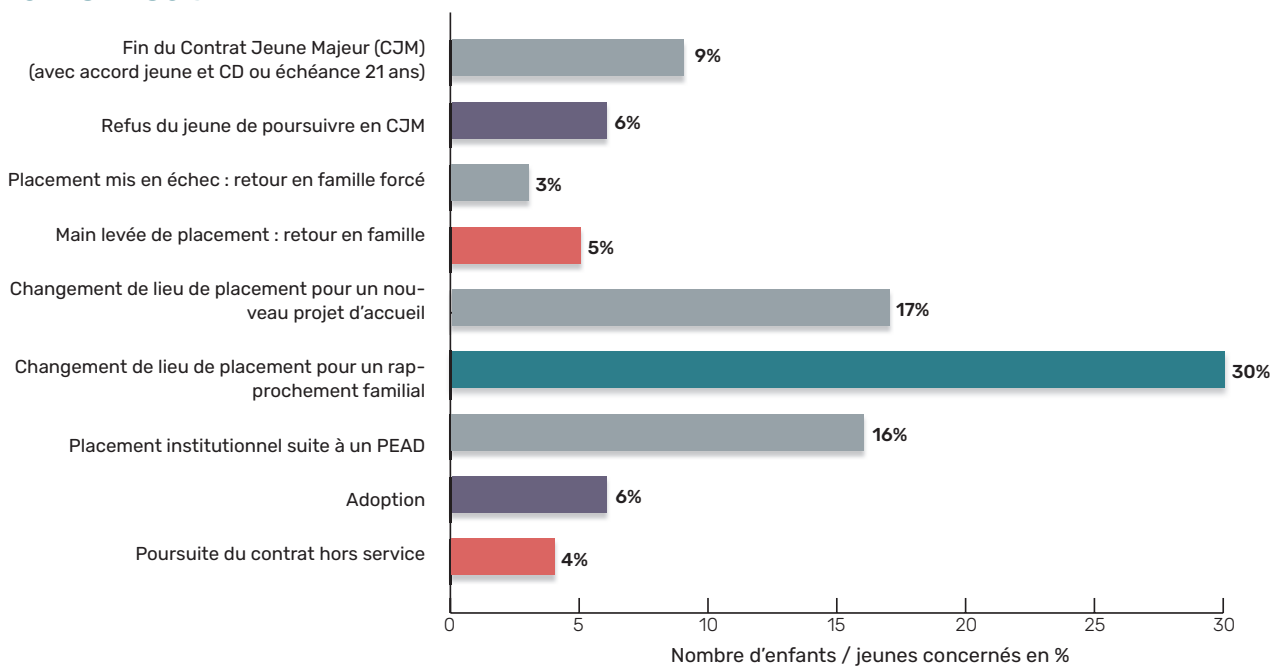


→ 41 % des enfants sont accueillis à l'Union pour l'Enfance depuis une durée allant de 1 à 5 ans et 24 % sont accueillis depuis plus de 5 ans. Notre ambition est d'assurer une stabilité et une sécurité à l'enfant pour qu'il se sente bien dans le lieu où il vit.

CHANGEMENTS DE SERVICE / FAMILLES D'ACCUEIL DEPUIS L'ARRIVÉE À L'UNION POUR L'ENFANCE



MOTIFS DE SORTIE



Sur les 102 fins d'accompagnements qui ont eu lieu en 2023, 31 concernaient un changement de lieu de placement pour un nouveau projet d'accueil. Ces nouveaux projets sont dus à des raisons variées : retraite de l'assistante familiale, départ suite à une situation de crise etc. Nous travaillons pour que ces changements n'interviennent qu'en dernier recours.

17 retours en familles ont été travaillés avec les jeunes et leurs familles **dont 10 concernent des jeunes placés en PEAD**, une mesure en milieu ouvert qui vise un travail soutenu avec la famille afin de développer les compétences parentales et permettre aux parents de répondre de manière adaptée aux besoins de leurs enfants.

La majorité des fins d'accompagnement des jeunes majeurs a été décidée en accord entre le jeune, les services de l'aide sociale à l'enfance et notre association. Cependant, certains jeunes n'ont pas souhaité poursuivre l'accompagnement alors que nous le préconisons. Dans quelques situations, c'est le département qui n'a pas accepté la poursuite de cet accompagnement.

En fonction de la situation du jeune et de son projet, un même motif de sortie peut parfois supposer une sortie positive pour l'un comme une sortie très fragilisante pour un autre. Nous travaillons à affiner notre évaluation des sorties pour mieux mesurer l'impact de nos fins d'accompagnement.

CETTE ANNÉE 2023 A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT MARQUANTE POUR L'ASSOCIATION AVEC L'OUVERTURE D'UN DISPOSITIF INNOVANT

La Pause Angevine

→ Ouvert en mai 2023 à Angers, la Pause Angevine est un dispositif original qui propose aux enfants et aux parents des temps de répit sur les week-ends ou les vacances scolaires. Comme c'est le cas pour toutes créations de structure, 2023 a été une année extrêmement riche pour la Pause Angevine, rythmée par les différentes étapes de démarche de projet menant à son ouverture. Ce dispositif est un projet développé par le LVA La Chacunière en collaboration avec l'Afocal Pays de La Loire, association d'éducation populaire œuvrant dans la formation des métiers de l'animation.

→ La maison d'accueil relais (week-end et vacances) a une capacité d'accueil de 6 jeunes âgés de 10 à 14 ans, garçons et filles.

→ Le projet s'appuie sur une solide identification des besoins en protection de l'Enfance sur le département du Maine-et-Loire. Il répond au constat d'une saturation des gîtes d'enfants sur le département et à l'absence de lieux relais spécialisés pour les enfants en mesure AED ou AEMO.

→ L'intérêt de ce dispositif est de proposer aux enfants un cadre de coupure et de détente tout en répondant à leurs besoins spécifiques, notamment de protection. L'accueil des enfants dans une maison ressource, de loisirs avec ou sans hébergement, permet de contribuer à prévenir l'apparition de crise et de ruptures grâce aux temps de séparations anticipés, temporaires et réguliers. Le gîte a aussi pour mission de permettre une médiation professionnelle entre les parents et les enfants afin de favoriser un climat intrafamilial apaisé.



FORMER ET INSÉRER DES JEUNES

LA PÉDAGOGIE AGAPÈ - APPRENDRE EN FAISANT

→ La pédagogie Agapè est fondée sur l'apprentissage par l'expérience.

Les formations sont construites avec des méthodes alternatives à celles du système classique, et permettent à des jeunes en difficulté dans ce système de trouver une solution d'apprentissage et d'insertion qui leur convient. L'objectif est d'aider les jeunes à retrouver confiance en elle et en leur capacité d'apprendre. Les formations proposées à l'Union pour l'Enfance concernent les métiers de bouche et du paysage.

AGAPÈ POITOU

AGAPÈ POITOU est un dispositif de remobilisation pour des jeunes de **14 à 21 ans en rupture scolaire, sans emploi, sans formation ou en conflit avec la loi**. Dotés de deux plateaux techniques professionnels, l'un dédié à l'entretien des espaces verts l'autre à un service de restauration à emporter; les ateliers disposent également de temps de remobilisation scolaire et d'activités sportives.

Ce dispositif offre aux jeunes une transition personnalisée avant une mise en emploi, une formation ou une re-scolarisation pour éviter un nouvel écueil dans leurs parcours. Les jeunes réapprennent **les savoirs fondamentaux et la confiance en l'adulte indispensable à leur insertion**.



L'Atelier Espaces verts valorise **le travail bien fait et l'environnement**. Il réalise plus de 100 chantiers par an : entretien de voiries, de stades, de jardins, de chemins de randonnée.

L'Atelier Sportif se centre autour du **bien-être** : la relaxation, le travail sur les énergies corporelles, les arts martiaux pour se connaître et se dépasser. Des activités collectives sont proposées avec des jeunes d'autres dispositifs.

L'Atelier Restauration développe **la fierté de produire du Bon et du Beau**. Il produit 50 repas par jour, 15000 pièces cocktails par an et organise un événement tous les 2 mois (staff, catering festivals, dîners d'entreprise, etc.)



Je m'appelle **Angelo**, j'ai 16 ans. Je suis arrivé à Agapè il y a 2 ans à la suite d'un décrochage scolaire. Ils m'ont élevé vers le haut dans la vie quotidienne. Je suis en contrat d'apprentissage. Mon objectif maintenant c'est d'avoir mon CAP Jardinier Paysagiste. Avec Agapè on apprend à commencer quelque chose et à le finir jusqu'au bout.

AGAPÈ ANJOU

UNE ALTERNATIVE AU SYSTÈME SCOLAIRE ORDINAIRE

Formation aux métiers de la restauration pour 33 jeunes de 15 à 25 ans à Angers

→ Implantée à Angers, Agapè Anjou est une École de Production dans le domaine de la restauration.

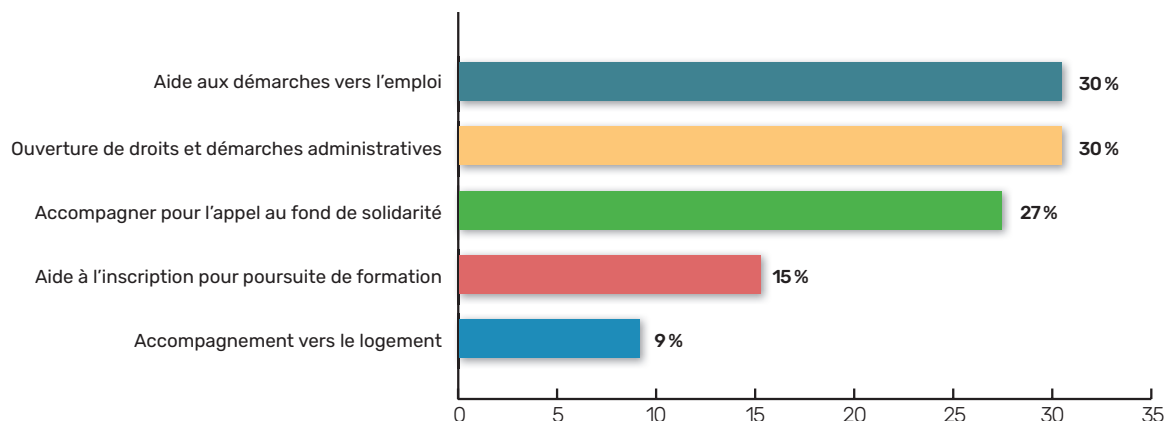
Elle propose une alternative à des jeunes en situation de décrochage scolaire ou qui ne trouvent pas leur place dans les autres voies de formation professionnelle. Encadrés par des professionnels du métier, ils sont formés à la restauration dans des conditions réelles de production dans des restaurants en activité ouverts au public. Les deux tiers du temps sont dédiés à l'enseignement pratique et un tiers à l'enseignement théorique. Par sa pédagogie originale, « faire pour apprendre », l'École de Production permet aux jeunes de retrouver un rythme, de s'initier aux codes de l'entreprise, de reprendre confiance en leurs capacités et de se réconcilier avec les apprentissages. Ils acquièrent ainsi toutes les compétences professionnelles pour préparer les diplômes de l'Education Nationale (CAP) ou des certifications et titres professionnels inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et s'insérer professionnellement. Agapè Anjou accueille chaque année quelques jeunes placés à l'Aide Sociale à l'Enfance.

Félicitations aux étudiants de l'école de production d'Agapè Anjou !



Chaque année, l'association Agapè Anjou accompagne les jeunes tant au niveau social qu'au niveau éducatif. Des entretiens individuels sont initiés et programmés par la conseillère vie sociale, éducative et insertion. L'objectif est d'évaluer leurs besoins et d'y répondre soit directement soit en partenariat en vue d'une insertion socio professionnelle réussie à la sortie du dispositif. Les problématiques peuvent être liées au logement, l'alimentation, l'hygiène et la santé ou à des démarches administratives concernant à leurs papiers d'identité.

Parmi les principaux accompagnements :



*100% en PSR, 84% en cuisine et 67% en salle (3 jeunes ont présentés l'examen. 1 seul a échoué et a été réorienté pour une insertion en milieu adapté en tant que travailleur handicapé)

SOUTENIR LES PARENTS

NOTRE MAISON D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS



- Propose un établissement d'hébergement sur un lieu collectif multi-dispositifs en île-de-France, dans des appartements en diffus ou en colocation dans une maison partagée.
- Assure un accompagnement spécifique autour du soutien à la parentalité.
- Accompagne des familles avec enfants sur des temps individuels, et en ateliers collectifs pour travailler leur insertion : logement, emploi, santé, vie sociale etc.

CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE (CHRS) :

Il accueille, héberge et accompagne des mères isolées avec leurs enfants ou des couples avec leurs enfants afin de leur permettre de gagner en autonomie, de retrouver un logement et un emploi et de se réinsérer socialement. En redonnant de la stabilité à la famille nous sécurisons la situation de l'enfant.

CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE FEMME-PÉRINATALITÉ :

Ce dispositif est spécialisé dans l'accueil des femmes avant et après la naissance de leur enfant, lorsqu'elles sont en situation de grande précarité, sans solution d'hébergement. L'accompagnement vise la réorientation rapide et le relogement de la famille vers un dispositif adapté permettant de poursuivre le travail mené autour du soutien à la parentalité et de l'insertion sociale de la famille.

CENTRE MATERNEL, UN DISPOSITIF CENTRÉ SUR L'APPUI À LA PARENTALITÉ :

Si le Centre Maternel a également pour objectif la recherche d'une stabilité et d'une autonomie, son rôle principal est surtout l'accompagnement au rôle parental pour des mères ayant des enfants âgés de 0 à 3 ans, afin de leur permettre d'établir un lien d'attachement sécurisé avec leurs enfants et de savoir répondre à leurs besoins.

MOTIFS D'ADMISSION DES FAMILLES ARRIVÉES EN 2023	Nombre de familles concernées en %
Hôtel	39%
Centre d'hébergement d'urgence	26%
Hôpital maternité	13%
Rupture familiale	8%
Rue et campement	5

La plupart des familles accueillies avaient un hébergement très précaire avant d'arriver à l'Union (hôtel, CHU, hôpital, rue etc.). L'accueil au sein de la Maison Pauline Kergomard, spécialisée dans l'accompagnement de familles avec leurs enfants, leur permet d'évoluer dans un cadre stable et sécurisé. Une minorité de femmes sont accueillies pour des motifs de violences. Cependant les équipes éducatives constatent que de nombreuses mamans ont subi des violences durant leur parcours, bien qu'elles en parlent difficilement. Lorsque nous repérons ces violences, nous orientons les mamans vers des centres de santé ou des associations spécialisées.

NOS ESPACES DE RENCONTRE PARENTS/ENFANTS

2 espaces aménagés :

1 en île-de-France, 1 en Normandie

→ **Accueil des rencontres parents / enfants sur demande des magistrats.** Dans certains cas, le travail avec la famille permettra de préparer le retour de l'enfant à son domicile après un placement. Dans d'autres cas, les visites permettent un maintien du lien même si un retour en famille n'est pas envisageable à court terme.

→ **Les enjeux sont nombreux :** soutenir l'enfant et le parent dans la relation qu'ils tissent, protéger l'enfant des dysfonctionnements parentaux mais aussi donner des clés de compréhension aux parents pour qu'ils puissent modifier leur façon d'intervenir auprès de leurs enfants en prenant mieux conscience de leurs besoins. Les objectifs de ces visites doivent avant tout respecter l'intérêt supérieur de l'enfant.



* En présence d'un psychologue

* Visites en présence de professionnels



FORMATION DES PROFESSIONNELS

UN ORGANISME DE FORMATION : L'INSTITUT DE PSYCHOÉDUCATION

Spécialisé dans la formation des professionnels du secteur sanitaire et social

- Accompagne les professionnels dans toutes les mutations qui touchent le secteur sanitaire et social
- Diffuse l'approche psychoéducative, importée du Québec
- Propose des formations spécialisées sur la protection de l'enfance

Nos principales formations :

- Psychoéducation : formations théoriques, relecture psychoéducative et vécu partagé
- Protection de l'enfance : formation au référentiel national d'évaluation des situations de danger, droit en Protection de l'enfance, théorie de l'attachement, gérer les émotions/gérer les conflits auprès des jeunes, etc.
- Formations institutionnelles pour l'Union pour l'Enfance : parcours d'intégration des nouveaux salariés, séminaire cadres organisé en lien avec le service qualité du siège. Chaque année, l'Union pour l'enfance réunit l'ensemble de ses cadres à l'occasion d'un séminaire de formation. Cette année, celui-ci avait pour thématique de : « Penser et mettre en place des organisations sensibles au trauma complexe ».

Pour accéder au catalogue complet sur le site internet : institutdepsychoeducation.com

- 657 professionnels ont été formés sur l'année.
- Au total, c'est 13636 heures de formation qui ont été dispensées cette année, dont la moitié auprès des professionnels de l'Union pour l'Enfance, sur des thématiques variées.

LA PSYCHOÉDUCATION

Pratique née au Québec au milieu des années 1950, la psychoéducation est une approche thérapeutique encore peu connue en France qui a déjà grandement prouvé sa pertinence et son efficacité outre-Atlantique.

Elle considère notamment que :

- Tout être humain doit être envisagé dans son intégralité.
- Le milieu dans lequel vit un enfant est structurant ou déstructurant et doit être observé et analysé avant toute intervention éducative.
- Il est important de s'appuyer sur les forces vitales des personnes accompagnées et d'élaborer avec le sujet des défis atteignables de sorte que la restauration de l'estime de soi soit un but recherché inlassablement.
- Les défis doivent être progressifs

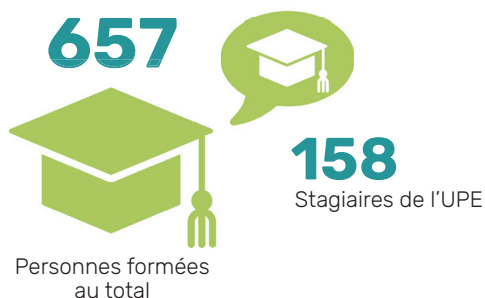
DÉVELOPPEMENT DE L'INSTITUT DE PSYCHOÉDUCATION

Né en 2013, l'Institut de psychoéducation s'est fortement développé et professionnalisé depuis 2021 avec l'arrivée d'une équipe permanente composée d'une Directrice et d'un coordinateur pédagogique, et l'obtention de la certification Qualiopi.

Pour faire face à cette activité croissante, l'Institut a agrandi son équipe avec un mi-temps de formateur permanent et 18 intervenants prestataires, parmi lesquels 4 sont des psychoéducateurs formés et diplômés au Québec. Nous avons aussi accueilli une digital project manager mis à disposition de l'Institut de psychoéducation par la société SYNCHRONE pour une durée de 12 mois afin de rénover le site web et le marketing digital.

La diversification de notre clientèle témoigne de ce déploiement puisque nous avons touché davantage d'associations de protection de l'enfance (parmi lesquelles la Direction régionale Nord Est des Apprentis d'Auteuil, Jean Cotxet ou bien Olga Spitzer). Mais ce développement s'explique aussi par une véritable fidélisation des clients des années précédentes (comme la Sauvegarde de l'enfant, Apprentis d'Auteuil IDF, OSE, SOS village d'enfants, la Salamandre, ...) qui nous sollicitent **désormais régulièrement pour de nombreuses formations.**

2023 a également été marqué par le déménagement de l'Institut, qui a officiellement élu domicile au 19 rue de Paradis dans des locaux plus vastes et adaptés à son activité.



OUVERTURE D'UN MASTER DROIT DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE AVEC L'UNIVERSITÉ D'ASSAS

→ L'année 2023 a été marquée par l'ouverture en septembre d'un nouveau Master droit protection de l'enfance à l'Université de Panthéon-Assas en partenariat avec l'Institut de Psychoéducation.

Le Master offre une formation complète combinant toutes les matières des sciences sociales et humaines requises pour appréhender dans sa globalité et dans toute sa technicité la protection de l'enfance. Ce diplôme vise notamment à situer la prévention et la protection de l'enfance dans une perspective historique et philosophique ; connaître les principes directeurs des théories et pratiques des sciences humaines concernant l'enfant et la famille ; maîtriser le dispositif de protection de l'enfance dans son cadre juridique. L'étude des questions juridiques oscillant autour de la protection de l'enfance y est particulièrement développée.

La formation s'adresse à des cadres de la protection de l'enfance ayant passé des concours administratifs ainsi qu'à des cadres d'associations gestionnaires de dispositifs de protection de l'enfance. Elle est également ouverte aux professionnels intervenant dans le secteur : avocats, psychologues, gendarmes etc.

Cette promotion a compté 14 étudiants et a permis d'agrandir notre réseau d'experts en Protection de l'Enfance et de renforcer notre visibilité.



&



NOS ENGAGEMENTS

QUALITÉ DE NOS ACTIONS
ET PARTICIPATION DES JEUNES



SÉCURISER LE PARCOURS DE CHAQUE ENFANT ET JEUNE

En 2021, le Comité scientifique de l'Union pour l'Enfance a lancé un travail approfondi autour de la sécurisation des parcours. De nombreux jeunes accueillis en protection de l'enfance connaissent en effet des ruptures successives. Ainsi la loi du 16 mars 2016 relative à la protection de l'enfant inscrit dans son deuxième titre la nécessité de « travailler à la sécurisation du parcours de l'enfant en protection de l'enfance ». L'enjeu est d'assurer une stabilité à l'enfant en prévenant les ruptures ou en les accompagnant au mieux lorsqu'elles ne peuvent être évitées.



4 axes ont été identifiés pour que les établissements puissent décliner cette ambition en actions :

- **Garantir aux jeunes une continuité et une sécurité des liens**
- **Organiser l'accompagnement des enfants autour de leur projet personnalisé**
- **Prendre en compte les besoins de l'enfant dans la procédure d'assistance éducative**
- **Construire un lien de qualité entre professionnels et jeunes.**

Nous avons poursuivi ce travail en 2023, en axant particulièrement le travail sur le projet personnalisé pour garantir une réelle implantation dans tous les établissements de l'association.



* sans connaître de rupture depuis qu'ils sont arrivés à l'Union pour l'enfance.

GARANTIR AUX JEUNES UNE CONTINUITÉ ET UNE SÉCURITÉ DES LIENS

→ **Nous veillons à éviter toute nouvelle rupture dans les parcours des enfants et jeunes que nous accompagnons.**

→ **Pour garantir aux enfants seuls et jeunes le respect de leur besoin de sécurité, considéré comme le méta-besoin dont découlent tous les besoins fondamentaux, nous mettons au cœur de l'accompagnement la figure d'attachement.**

Nous prenons l'engagement de garantir à chaque jeune une figure d'attachement sécurisée qui va lui apporter la sécurité nécessaire pour pouvoir explorer le monde qui l'entoure. Nous accompagnons les professionnels à être ces figures d'attachement, présentes de manière importante et régulière auprès de l'enfant, qui prennent soin physiquement et émotionnellement de lui et sont investies, prévisibles et empathiques.

→ **Nous mettons au cœur de nos pratiques éducatives l'accompagnement à la construction d'un réseau social et le développement de liens affectifs solides.**

Qu'il s'agisse des frères et sœurs, des amitiés, des personnes ressources dans l'entourage, nous interrogeons nos pratiques pour s'assurer qu'elles favorisent la construction de liens solides dans l'entourage du jeune. Nous encourageons également la construction de liens entre pairs par différents projets transversaux avec les jeunes au sein de l'association. Nous étudions enfin le développement de solutions de parrainage pour les jeunes, en cohérence avec la loi du 7 février 2022.

MIEUX PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS DE L'ENFANT DANS LA PROCÉDURE D'ASSISTANCE ÉDUCATIVE

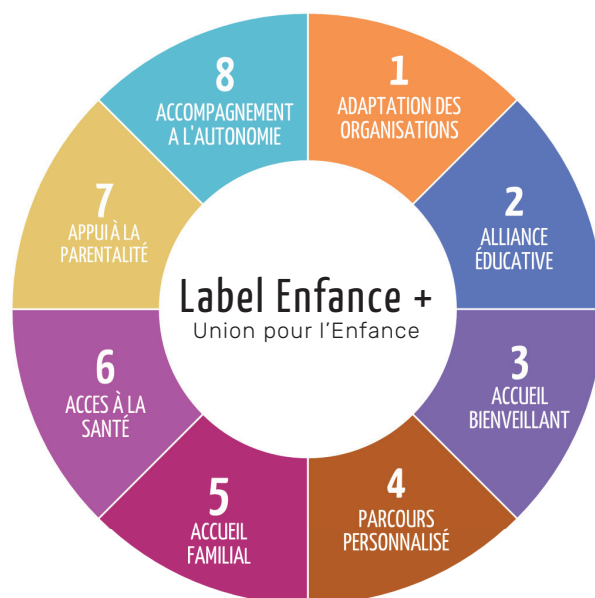
Une partie des cadres de l'Union pour l'Enfance a été formée au référentiel d'évaluation des situations de danger de la HAS. Au-delà de l'évaluation initiale, cette méthode nous semble extrêmement pertinente dans le cadre du suivi des mesures, et nous aidera à améliorer les rapports de situations transmis aux juges pour sécuriser la situation de l'enfant.

LE DÉPLOIEMENT D'UN LABEL QUALITÉ

Depuis 2020, l'Union pour l'Enfance travaille le développement d'un label qualité en protection de l'enfance. L'ambition de ce label est d'énoncer ce qui fait le cœur de l'accompagnement au sein de nos établissements. Le label a été construit en cohérence avec les exigences du nouveau référentiel d'évaluation de la HAS, au travers d'engagements correspondant aux critères impératifs. L'année 2023 a été dédiée à l'élaboration du référentiel, qui se décline en 8 thématiques, comprenant :

- Des engagements concernant l'organisation de l'établissement ou du service
- Des engagements concernant l'accompagnement des jeunes.

L'année à venir aura pour but de développer des outils d'audit afin de déployer officiellement ce label qualité.



GARANTIR UNE INSERTION SEREINE DES JEUNES MAJEURS

Garantir une insertion sereine des jeunes majeurs est une des priorités de l'Union pour l'Enfance.

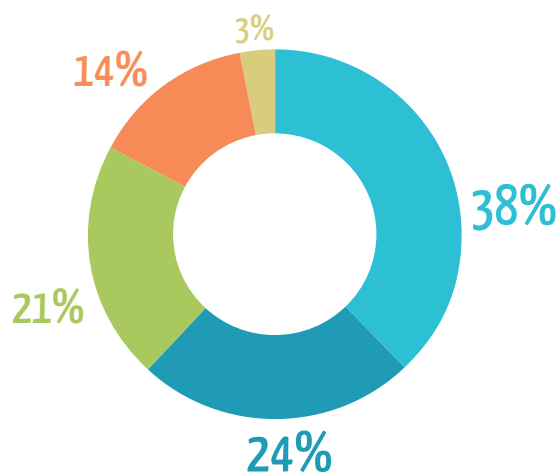
Nous souhaitons pour chaque jeune qu'il ou elle :

- Noue des relations constructives et identifie des personnes ressources en cas de difficultés.
- Soit en capacité de faire des choix, de poser ses limites et de gérer ses émotions.
- Ait un projet de formation ou professionnel qui lui convient, un lieu d'hébergement pérenne adapté à son projet, qu'il sache assurer le suivi de ses besoins de santé physique et psychique, soit autonome dans les gestes du quotidien, ait une situation financière stable, et ait développé des centres d'intérêts propres.



ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES MAJEURS

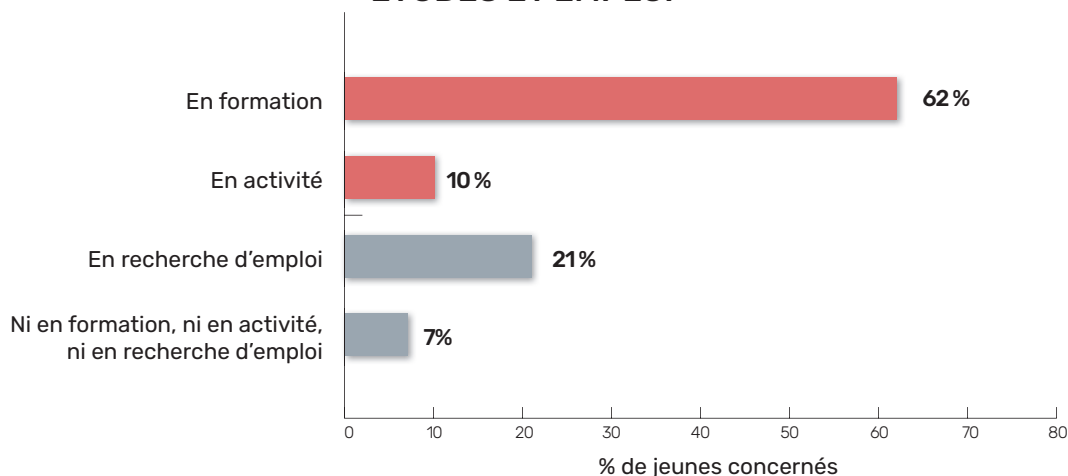
DURÉE DU CONTRAT JEUNE MAJEUR



→ La majorité des jeunes majeurs qui ont quitté l'Union pour l'Enfance en 2023, ont pu bénéficier d'une poursuite d'accompagnement qui correspondait à leurs besoins.

- Moins de 6 mois
- Entre 6 mois et 1 an
- Entre 1 an et 2 ans
- Entre 2 et 3 ans
- Sans contrat jeune majeur

ÉTUDES ET EMPLOI

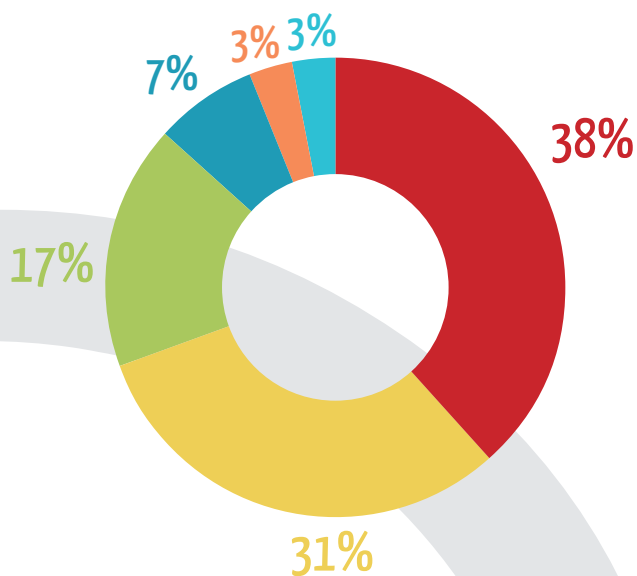


→ 18 de ces jeunes majeurs suivent actuellement une formation, 3 sont en activité professionnelle et 6 sont en recherche active d'emploi. Cependant, 2 jeunes majeurs ne sont ni en situation d'emploi, ni en poursuite d'études, ni en recherche.

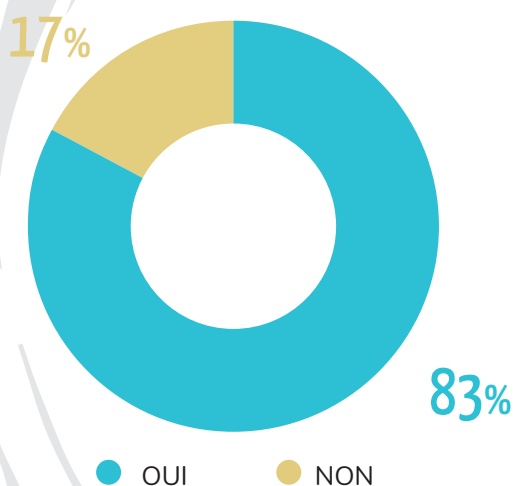
→ Au moment de leur départ, les jeunes peuvent s'orienter vers différents types de logement en fonction de leur projet : logement autonome, retour en famille travaillé, logement accompagné ou adapté. Aucun jeune n'est sorti sans solution d'hébergement.

SITUATION DE LOGEMENT

- Logement accompagné (CHRS, ALT, SAVS)
- Logement autonome (droit commun : bailleur public/privé, Résidence Habitat Jeune, CROUS)
- Logement chez un tiers
- Retour en famille travaillé avec le jeune et sa famille
- Retour en famille faute d'alternative
- Sortie sans solution d'hébergement

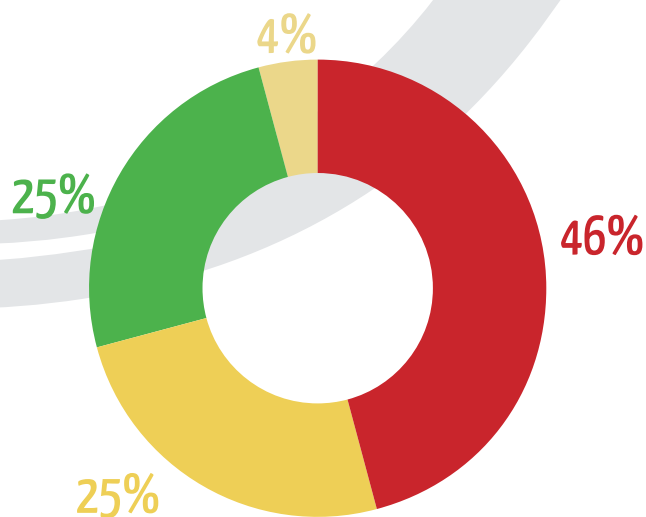


LE JEUNE A UN RÉSEAU



→ Concernant l'entourage et le réseau que nous considérons comme un aspect essentiel pour les jeunes, sur les 29 jeunes majeurs sortis cette année, 66% ont des personnes ressources sur lesquelles ils peuvent s'appuyer, 24 ont un réseau social développé et 50% sont impliqués dans un club sportif ou une association.

- Pas de diplôme : 25%
- Niveau 3 : CAP/BEP : 46%
- Niveau 4 : Bac : 25%
- Niveau 5 : BTS, DUT, DEUG, DEUST : 4%
- Niveau 6 ou plus : licence ou plus : 0%



DIPLÔME DES JEUNES MAJEURS

LE PROJET « PARCOURS POUR LA VIE »

La deuxième promotion du projet « Parcours pour la vie » s'est terminée en octobre 2023. Le projet s'adresse aux jeunes entre 15 et 19 ans et a pour objectif de faire réaliser un pas de côté dans l'accompagnement du passage à la majorité en leur proposant de développer leurs compétences psychosociales. L'ambition du parcours est de travailler la connaissance de soi, l'estime de soi et le sens de l'engagement.

Il permet de donner des clés aux jeunes pour prendre confiance dans leurs projets et mieux les investir, pour poser des choix plus éclairés ou encore pour réfléchir sur les relations sur lesquelles ils peuvent compter.

Le parcours se déroule sur une année à travers 5 sessions d'une durée allant d'un week-end à 6 jours dans des lieux différents et construites sur **3 axes** :

→ **Des ateliers pédagogiques de connaissance de soi et de développement personnel (mes qualités, les personnes que j'admire, qu'est-ce qu'être une personne de confiance, courage et vulnérabilité etc.)**

→ **Des moments de divertissement et de vie en collectivité pour créer des liens entre jeunes et avec les bénévoles qui participent au projet.**



→ **La réalisation d'une action solidaire sur la dernière session : les jeunes ont partagé un après-midi d'activité dans un EHPAD avec des personnes âgées.**

→ **En partenariat avec l'Association Gemmes, les jeunes ont réalisé une chanson de grande qualité intitulée « Mine d'or ». Cette chanson qui livre ce que ces jeunes ont vécu dans leur enfance sera labellisée par le Label Unicum Music en 2024 et sera diffusée sur toutes les plateformes de streaming.**

PLAIDOYER AVEC « CAUSE MAJEUR ! »

Lancé en mars 2019, le collectif Cause Majeur! rassemble près de 30 associations, collectifs et personnalités qualifiées (jeunes et professionnels) qui ont décidé de **s'unir pour soutenir la cause des jeunes majeurs sortant de l'ASE**. Le collectif plaide pour une inclusion pleine et entière de chaque jeune majeur dans la société et veille à l'efficacité des politiques publiques les concernant. L'Union pour l'enfance a rejoint le collectif dès son lancement et participe à l'ensemble de ses actions.

En 2023, le collectif a plaidé activement pour la prise en compte de la question des jeunes majeurs dans la loi Taquet. En ce sens, Cause Majeur ! a élaboré et diffusé un questionnaire auprès des professionnels de terrain pour mesurer les évolutions relatives à l'accompagnement des jeunes majeurs depuis l'adoption de la loi Taquet. L'analyse de cette enquête est prévue en début d'année 2024.

Cette année a également été marquée par le lancement d'une campagne de communication¹ afin d'alerter le gouvernement sur les sorties brutales de l'ASE.

Il a par ailleurs actualisé ses recommandations en tenant compte des évolutions survenues depuis sa création.

¹ Co-crée avec Repairs et Les Oubliés de la République



FAVORISER LA PARTICIPATION DES JEUNES

La prise en compte de la parole des enfants et jeunes, stipulée comme l'un des droits de l'enfant dans l'article 12 de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, est un des grands engagements de l'Union pour l'Enfance.

LA PARTICIPATION DES JEUNES AU SEIN DE NOS INSTANCES ASSOCIATIVES

Les jeunes sont impliqués à différents niveaux de l'association :

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année, trois anciens jeunes accompagnés au sein de l'Union pour l'Enfance ont animé les conseils d'administration de l'Union pour l'Enfance et du CFSE.

Nous avons souhaité que les jeunes participent à la gouvernance associative avec la volonté que nos orientations stratégiques soient construites en prenant en compte leur parole et leur expérience. Nous sommes convaincus que leur regard est essentiel pour améliorer notre prise en charge et nos projets.

Cette représentation des jeunes nécessite l'expérimentation de nouveaux fonctionnements pour permettre une véritable participation des jeunes.

LE COMITÉ SCIENTIFIQUE

En 2023, l'Union pour l'Enfance a réuni son Comité scientifique à trois reprises. Cette instance, créée en 2019, est un espace de réflexion pour remettre en question et faire évoluer nos pratiques professionnelles d'accompagnement. Elle est constituée de jeunes, de professionnels et d'experts de la protection de l'enfance.

Le Comité scientifique définit les orientations de la politique qualité de l'Union, élabore des recommandations de bonnes pratiques et assure le suivi de la mise en œuvre de ces recommandations. Les trois jeunes qui ont été membres du comité scientifique en 2023 ont pu apporter leur expérience en tant que jeunes accompagnés.

LES COMITÉS LOCAUX DES ÉTABLISSEMENTS

Les comités qualité locaux sont chargés de décliner les orientations du comité scientifique en actions et réflexions concrètes sur chaque établissement. Ils impulsent la dynamique d'amélioration continue, élaborent des analyses et des plans d'actions pour améliorer le quotidien des établissements et lancer de nouveaux projets.



LA JOURNÉE ANNUELLE DE FORMATION « UNION FAIT LA FORCE »

Afin de favoriser la dynamique de participation des jeunes dans l'association, nous organisons depuis 2021, un évènement annuel co-construit entre jeunes et professionnels: l'Union fait la force ! Cette journée est un moment d'apprentissage mais aussi un temps convivial et de rencontre entre jeunes et professionnels de l'association.

Un groupe d'organiseurs de 20 jeunes et adultes de différents établissements se sont réunis pour travailler sur la thématique de la confiance entre jeunes et adultes. Ils ont construit des ateliers et activités qu'ils ont ensuite animés lors de l'évènement.

Nos organisateurs ont également témoigné d'expériences personnelles autour d'enjeux liés à la confiance lors d'une « bibliothèque humaine » où ils sont devenus des livres. Un moment fort de partage.



Ce projet permet aux organisateurs d'expérimenter concrètement l'intérêt de la co-construction entre jeunes et adultes, de développer de nombreuses compétences et de créer une réelle alliance entre jeunes et adultes. Les 180 participants sont repartis ravis de la richesse du moment vécu.



LE DÎNER DE GALA « L'ENFANCE À LA BELLE ÉTOILE »

À l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, l'Union pour l'Enfance, en partenariat avec l'Abbaye Royale de Fontevraud, a eu l'immense joie d'organiser son premier dîner de gala réunissant toutes ses parties prenantes. C'était l'occasion de réunir des professionnels, des mécènes et des personnalités politiques.

Le mardi 21 novembre 2023, 140 personnes ont voyagé à travers le temps lors d'une soirée poétique. Nos élèves de l'école de production Agapè Anjou ont assisté le chef étoilé Thibaut Ruggeri dans le service des invités. Cet évènement unique combinait un repas gastronomique, un concert de piano, une pièce de théâtre, ainsi qu'une immersion au cœur de l'Association grâce aux témoignages émouvants de jeunes accompagnés. Organisée au sein de l'une des plus grandes cités monastiques d'Europe, cette soirée exceptionnelle a permis une véritable plongée dans la réalité de l'Union pour l'Enfance, offrant un aperçu poignant et inspirant de son quotidien.

LA COURSE SOLIDAIRE « ICONIC HOME RACE »

Le 22 septembre 2023, près de 300 coureurs et supporters ont quitté leurs bureaux et leurs occupations quotidiennes le temps d'une matinée pour soutenir la cause de l'enfance en difficulté sur l'une des pistes les plus iconiques de la capitale. Par équipage de deux personnes, les participants ont pris part à une course-horaire insolite au stade Charléty, en présence d'enfants et d'éducateurs de l'Union pour l'Enfance, ainsi que d'entreprises partenaires. La course a été présidée par Anaïs Bescond, championne française de biathlon, qui a remis les médailles et récompenses aux vainqueurs. L'ambiance était animée par les commentaires en direct de Cyril Rouquet, ajoutant une touche d'enthousiasme à cet évènement unique.



PARTENARIATS ET SOUTIENS



PARTENARIATS ET SOUTIENS

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- Agence du service civique
- Éducation Nationale
- Juge des enfants
- Mairie de Paris
- Missions de lutte contre le décrochage scolaire
- Missions locales
- Pôle Emploi

RÉSEAUX ET ASSOCIATIONS

- Association Gemmes
- Collectif Cause majeur !
- Fédération des acteurs de la solidarité (FAS)
- Fédération Nationale des Lieux de vie
- Fédération Nationale des Écoles de production
- Fondation Apprentis d'Auteuil
- Fondation pour l'Enfance
- IRCOM
- UNIOPSS et URIOPSS

FINANCEURS PUBLICS

- ALDEV
- ANAH
- Angers Loire Eco
- Angers Loire Métropole
- Conseils départementaux et régionaux
- DRHIL
- Etat

FONDS PRIVÉS

- Abbaye Royale de Fontevraud
- CIC
- Créavenir
- Domnis
- Esperancia

- Fondation Castorama
- Fondation Notre Dame
- Fondation Primonial
- Fonds APPOS
- Fonds Duranne
- Goodeed & Allianz Travel
- Haussman Notaires
- Izipizi
- MI-GSO SAS
- Paris FC
- Solikend
- Swimmy
- Women in business

MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

- CDC Habitat
- Groupe ADP
- Hilti
- HRConseil
- Mazars
- MC2I
- Proxiad
- Synchronie
- Wavestone

DONS EN NATURE

- Fraternité police
- Haussman Notaires
- HR Conseil
- Izipizi
- Keller Williams Fortis Immo

Afin de se doter des moyens nécessaires pour répondre à nos enjeux et perspectives dans un contexte de ressources publiques contraintes, l'Union pour l'Enfance a initié la première émission d'obligation associative du secteur de la protection de l'enfance en France auprès d'investisseurs privés. Grâce à l'écosystème du Crédit Coopératif, cinq financeurs ont souscrit à l'émission :

- Axa Future Génération géré par Ecofi Investissements, filiale de gestion d'actifs du Groupe Crédit Coopératif
- InvESS Île-de-France gérée par Esfin Gestion et fruit d'un projet porté par la Région Île-de-France
- France Active Investissement
- Generali Investissement à Impact géré par Inco Venture
- LBPAM ISR Actions Solidaire géré par la Banque Postale Asset Management

ORGANISATION ET MOYENS MOBILISÉS



RESSOURCES HUMAINES

Effectif par catégories professionnelles	Siège		Maison Pauline Kergomard		SAF Île-de-France		SAF Normandie		Union pour l'enfance 79		Atelier UPE 79		Chacunière		Enfants du Compas		Les Crins Verts		Maison Paul Valery		Agapè Anjou		Total Union							
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F						
Sexe																														
Assistant(e)s familial(e)s					8	38	5	46																13	84					
Cadres	5	11		2		4	1	4	3	7	1	1	1	1	1			1		3		1	12	35						
Administratif		3		1		1		1		3							1						1	9						
Éducatif Formateur				7		5		6	13	21	1	2	5	2	2	5		4	2	4	6	7	29	63						
Services généraux			1	2		1		1	3	9	3					1	1						8	14						
Total	5	14	1	12	8	49	6	58	19	40	5	3	6	3	3	6	2	5	2	7	6	8	63	205						
Total Général	212										17				16				9				14				268			

→ RECRUTEMENTS

RECRUTEMENTS 2023	CDI		CDD		TOTAL des recrutements (par catégorie professionnelle)	
	H	F	H	F	H	F
	Assistants familiaux	2	7		4	2
Cadres	2	7		2	2	9
Administratif	1			1	2	3
Éducatif / Formateur	5	12	11	13	18	26
Services généraux				5	1	5
Total des Recrutements	10	26	11	25	25	54

→ DÉPARTS

DÉPARTS 2023	CDI		CDD		TOTAL des départs (par catégorie professionnelle)	
	H	F	H	F	H	F
	Assistants familiaux		7		4	
Cadres	1	4			1	5
Administratif		3		3	2	6
Éducatif / Formateur	4	16	10	11	14	28
Services généraux		2		5		5
Total des Départs	5	30	10	23	17	55

→ FORMATIONS

→ 104 formations réalisées

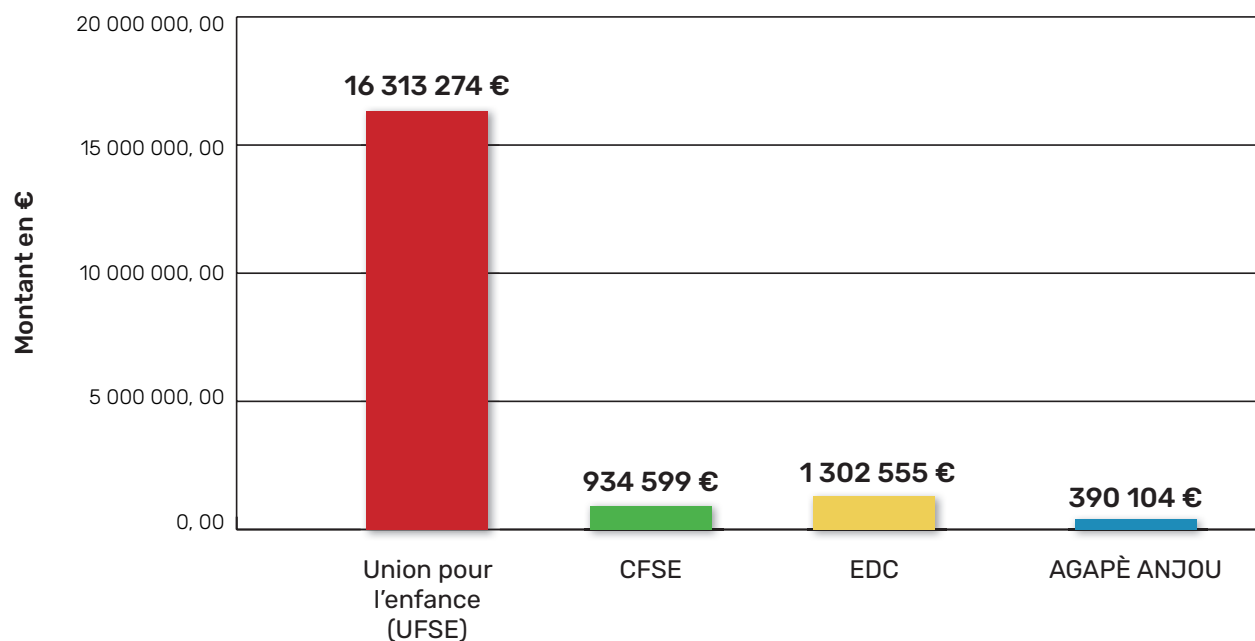
→ 312 135 € de budget dédié à la formation dont près de 43 780 € de fonds mutualisés de branche

MOYENS FINANCIERS

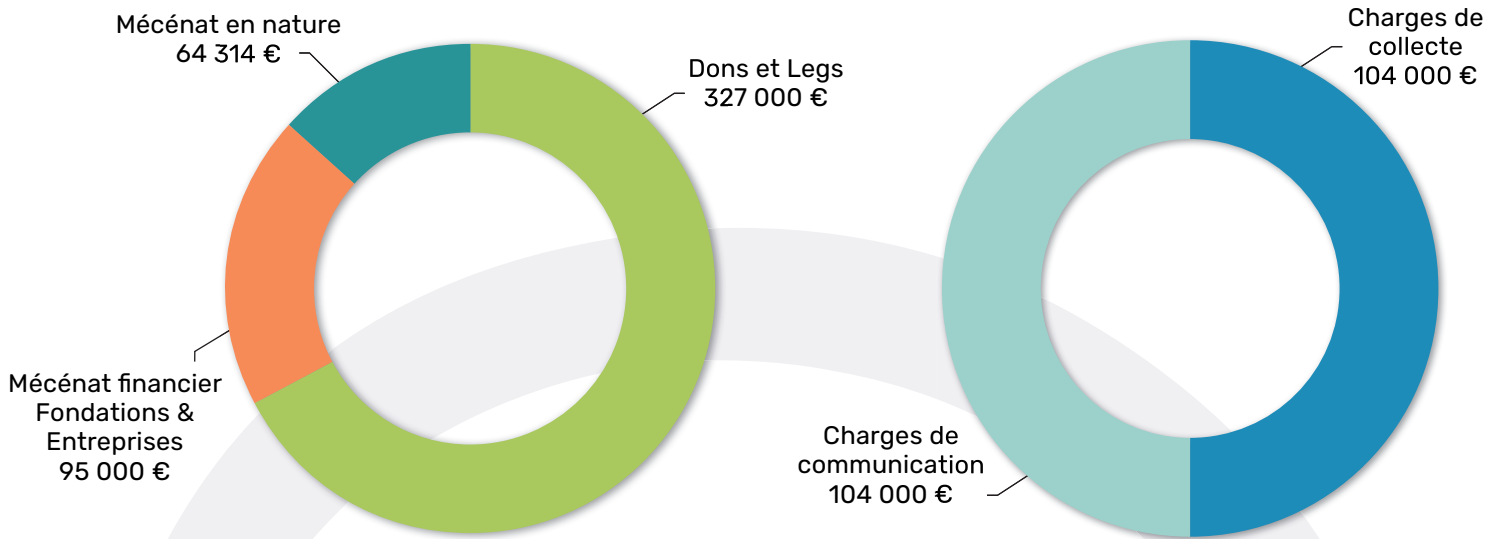
→ Les produits de la tarification et autres subventions d'exploitation se montent à **18 940 532 €** pour l'année **2023**

Ils se répartissent comme suit :

PRODUIT DE LA TARIFICATION ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION



CHARGES & RESSOURCES DU PÔLE COMMUNICATION & COLLECTE



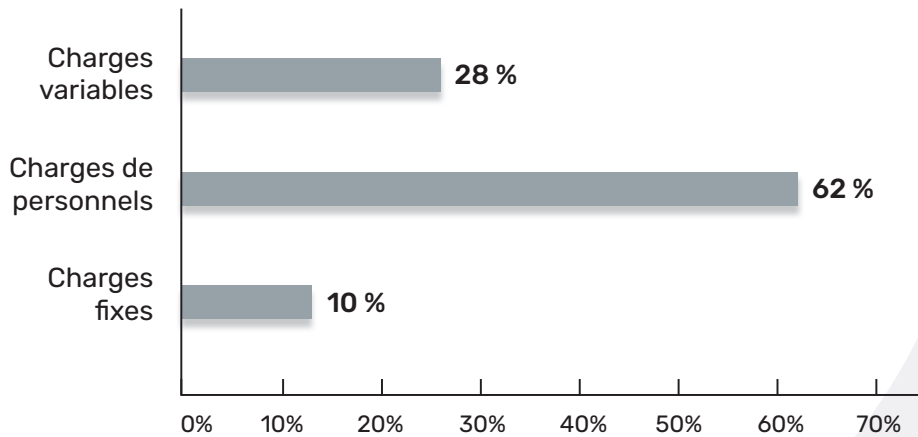
→ **486 314 €** de produits de collecte **2023**

Montée en puissance de la collecte
entre 2022 et 2023 : +143% (200 000 € en 2022)

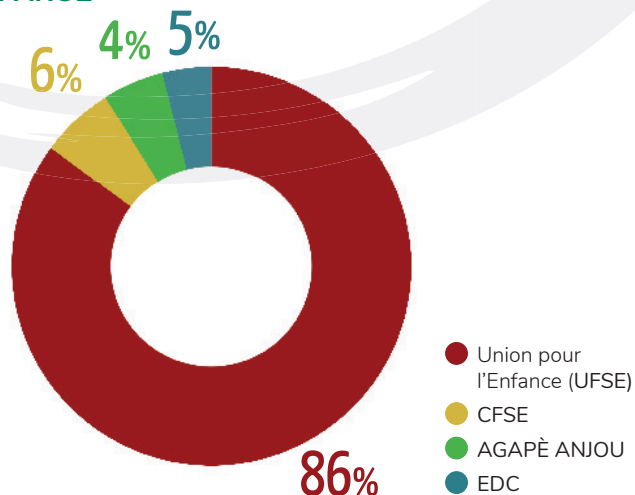
→ **104 000€** de charges de collecte **2023**

Marge nette de **382 314 €**
Ratio de frais de collecte : **21 %**

RÉPARTITION DES CHARGES GLOBALES DE L'UNION POUR L'ENFANCE



PART DES CHARGES GLOBALES DE CHAQUE ASSOCIATION AU SEIN DE L'UNION POUR L'ENFANCE



NOTRE GOUVERNANCE

→ L'Union pour l'Enfance, fondée en 1887, a initié en 2010 un groupe associatif du même nom avec le CFSE. Il est composé de 4 associations :

Associations fondatrices

● **L'Union française pour le Sauvetage de l'Enfance** (UFSE), association reconnue d'utilité publique, fondée en 1887.

● **Le Comité Français de Secours aux Enfants** (CFSE), association reconnue d'utilité publique, fondée en 1921.

Associations affiliées

Elles recherchent à la fois une appartenance à un groupe, à s'inscrire dans les valeurs de l'Union, à souscrire à des services experts et à bénéficier d'un soutien managérial et financier pour la réalisation de leurs projets.

● **Les Enfants du Compas**, association régie par la loi du 1er juillet 1901, fondée en 2007.

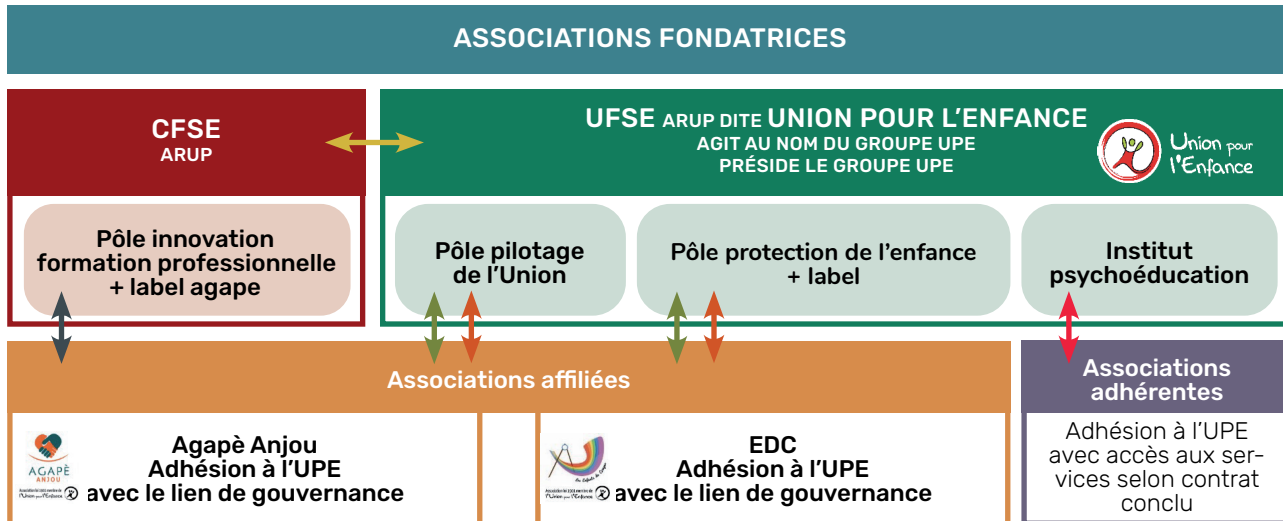
● **Agapè Anjou**, association régie par la loi du 1er juillet 1901, fondée en 2016.

Associations adhérentes

Elles recherchent une appartenance à un groupe et souhaitent s'inscrire dans les valeurs de l'Union.

● **L'Afocal**, association régie par la loi du 1er juillet 1901, fondée en 1979 et **L'Afocal Pays de Loire**.

STRUCTURATION DE L'UNION POUR L'ENFANCE, GROUPE ASSOCIATIF



Le schéma présente les 3 modes de participation à l'Union pour l'Enfance. Légende :

- Convention entre les deux associations RUP fondatrices
- Lien statutaire (qualité de membre / participation à la gouvernance)
- Convention d'adhésion à l'Union
- Convention d'affiliation à l'Union
- Lien contractuel (utilisation de la marque Agape et coordination des projets dans le pôle)

L'Union pour l'Enfance est un groupe associatif, efficace et lisible visant à participer de manière active à l'amélioration et à l'organisation des politiques et du système de protection de l'enfance en fédérant les initiatives des acteurs du domaine et en favorisant le développement de projets innovants.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNION POUR L'ENFANCE

BUREAU

Martial de BRAQUILANGES	Président
Michèle CRÉOFF	Vice-Présidente
Jean-Pierre LEDUC	Secrétaire
Bertrand TOURNIER	Trésorier

ADMINISTRATEURS

Annick SIMON
Bertrand DONCIEUX
Clémence PEREIRA
Damien SCHOUTEDEN
David SZTABHOLZ
Hervé ALLEGRE
Hervé JOSSE
Jérôme COSSE
Karine DUFOUR
Marc MAUPAS-LOUDINOT
Patrick DE FRAGUIER
Xavier ARGENTON

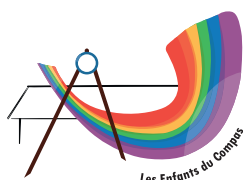
CONSEIL D'ADMINISTRATION DES 3 ASSOCIATIONS MEMBRES DE L'UNION POUR L'ENFANCE

Comité Français de Secours aux Enfants



Thierry ROMBOUT
Président
Jérôme COSSE
Trésorier
Hervé JOSSE
Secrétaire

Enfants du Compas



Thierry ROMBOUT
Président
Stéphane AUBRY
Trésorier

AGAPÈ AJOU



Thierry ROMBOUT
Président
Pierre COLLIGNON
Vice-Président
Jérôme COSSE
Trésorier
Hervé JOSSE
Secrétaire
Jean-Marc DURANSON
Secrétaire adjoint

→ Ces 3 associations membres de l'Union pour l'Enfance gardent une gouvernance propre pour demeurer au plus proche de leur réalité éducative et territoriale.

NOS ÉTABLISSEMENTS

Île-de-France

SIÈGE SOCIAL

ADRESSE	174, Quai de Jemmapes, 75010 Paris
DIRECTEUR GÉNÉRAL	Thierry Rombout
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT	Fabien Feuillade
AUTORITÉ DE CONTRÔLE ET DE TARIFICATION	Ville de Paris
ACTIVITÉS	Direction générale - RH - Finances - Qualité - Communication



secretariat@unionpourlenfance.com
01 42 36 05 84

SAF ÎLE-DE-FRANCE

Service d'accueil familial

ADRESSE	174, Quai de Jemmapes, 75010 Paris
DIRECTEUR	Fabien Feuillade
ANNÉE DE CRÉATION	Janvier 1970
AUTORITÉ DE CONTRÔLE ET DE TARIFICATION	Conseil Départemental de Paris
NOMBRE DE PLACES HABILITÉES	100 enfants et jeunes de 0 à 21 ans



safidf@unionpourlenfance.com
01 49 49 09 99

MAISON PAULINE KERGOMARD

Accueil Mère/Enfants

ADRESSE	50, Avenue Jean Jaurès, 94230 Cachan
DIRECTRICE	Nora Kohen
ANNÉE DE CRÉATION	1981
AUTORITÉ DE CONTRÔLE ET DE TARIFICATION	Conseil Départemental du Val-de-Marne DRIHL-IDF
DISPOSITIFS	CHRS / CHU / CM



maisonpaulinekergomard@unionpourlenfance.com
01 47 40 94 94

LA MAISON PAUL VALÉRY

Mineurs Non Accompagnés

ADRESSE	72 Allée des Champs Elysées 91080 Evry
DIRECTRICE	Daby Keita
ANNÉE DE CRÉATION	1er août 2022
AUTORITÉ DE CONTRÔLE ET DE TARIFICATION	Conseil Département de l'Essonne
NOMBRE DE PLACES HABILITÉES	50 enfants et jeunes de 14 à 21 ans



maisonpaulvalery@unionpourlenfance.com
06 10 16 64 08

INSTITUT DE PSYCHOÉDUCATION

Centre de formation QUALIOPI

ADRESSE	19 Rue de Paradis, 75010 Paris
DIRECTRICE	Amandine Lagarde
ANNÉE DE CRÉATION	2019
AUTORITÉ DE CONTRÔLE ET DE TARIFICATION	Conseil Départemental de l'Orne



institu.psychoeducation@unionpourlenfance.com
01 87 04 18 27

NORMANDIE

SAF NORMANDIE

Service d'accueil familial

ADRESSE	19, Rue des Jetées, 61300 L'Agile
DIRECTRICE	Isabelle Frémont
ANNÉE DE CRÉATION	20 mars 1962
AUTORITÉ DE CONTRÔLE ET DE TARIFICATION	Conseil Départemental de l'Orne
NOMBRE DE PLACES HABILITÉES	90 enfants et jeunes de 0 à 21 ans



safnormandie@unionpourlenfance.com
02 33 24 12 10

LES ENFANTS DU COMPAS

Lieu de vie et d'accueil

ADRESSE	Le Château de la Morinière 61350 Mantilly
DIRECTEUR	Thierry Duhamel
ANNÉE DE CRÉATION	20 avril 2007
AUTORITÉ DE CONTRÔLE ET DE TARIFICATION	Conseil Départemental de l'Orne
NOMBRE DE PLACES HABILITÉES	10 enfants et jeunes de 6 à 18 ans



t.duhamel@unionpourlenfance.com
02 33 37 19 55

LES CRINS VERTS

Lieu de vie et d'accueil

ADRESSE	Le Château de la Morinière 61350 Mantilly
DIRECTEUR	Julie Petit
ANNÉE DE CRÉATION	20 avril 2007
AUTORITÉ DE CONTRÔLE ET DE TARIFICATION	Conseil Départemental de l'Orne
NOMBRE DE PLACES HABILITÉES	10 enfants et jeunes de 6 à 18 ans



j.petit@unionpourlenfance.com
06 69 50 91 96

PAYS DE LA LOIRE

LA PAUSE ANGEVINE

Gîte de répit et Maison Relai

ADRESSE	26 Rue Brault, 49100 Angers
DIRECTRICE	Andréa Le Calvé
ANNÉE DE CRÉATION	12 mai 2023
AUTORITÉ DE CONTRÔLE ET DE TARIFICATION	Conseil Départemental du Maine et Loire
NOMBRE DE PLACES HABILITÉES	6 jeunes de 10 à 14 ans



lapauseangevine@unionpourlenfance.com
02 41 22 96 02

PAYS DE LA LOIRE

AGAPÈ ANJOU

École de production en Restauration

ADRESSE	12 Avenue Jean Joxé, 49100 Angers
DIRECTRICE	Béatrice Rombout
ANNÉE DE CRÉATION	2016
FINANCEURS	Membre de la FNEP Apports majoritaires de la production, subvention de la Région des Pays de la Loire, Angers Loire Métropole, dons, mécénat et Taxe d'apprentissage
NOMBRE DE PLACES	35 places



direction.agape@unionpourlenfance.com
02 41 43 71 77

NOUVELLE-AQUITAINE

UPE 79

Semi-autonomie, Accompagnement à domicile et Maison d'enfants

ADRESSE	46 Bd Anatole France 79200 Parthenay
DIRECTEUR	Olivier Crepon
ANNÉE DE CRÉATION	1995
AUTORITÉ DE CONTRÔLE ET DE TARIFICATION	Conseil Départemental des Deux-Sèvres
NOMBRE DE PLACES HABILITÉES	74 enfants et jeunes de 0 à 21 ans
DISPOSITIFS	MECS, PEAD, Pôle d'hébergement (APMN et DEFI) et l'accueil de jour (AGAPÈ)



secretariat79@unionpourlenfance.com
05 49 69 73 82

LA CHACUNIÈRE

Lieu de Vie et d'Accueil

ADRESSE	13 le Haut Crué 86200 Sammarçolles
DIRECTEUR	Andréa Le Calve
ANNÉE DE CRÉATION	19 février 2015
AUTORITÉ DE CONTRÔLE ET DE TARIFICATION	Conseil Départemental de la Vienne
NOMBRE DE PLACES HABILITÉES	8 jeunes de 13 à 21 ans



a.lecalve@unionpourlenfance.com
07 64 82 05 81

AGAPÈ POITOU

Ateliers de remobilisation

ADRESSE	2 Allée de Villefranche 79200 Châtillon-sur-Thouet
DIRECTEUR	Yann Fréhel
ANNÉE DE CRÉATION	2009
AUTORITÉ DE CONTRÔLE ET DE TARIFICATION	Conseil Départemental des Deux-Sèvres
NOMBRE DE PLACES	16 places



agapepoitou@unionpourlenfance.com
05 49 69 73 82

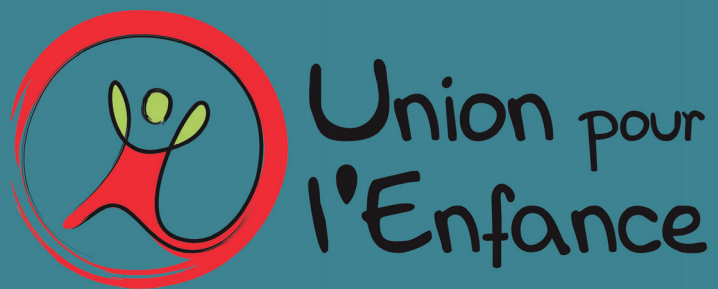
« Ce que je voudrais inculquer à quiconque vient à nous, c'est que ce qu'il importe surtout, c'est la recherche de l'enfant qui pleure, de l'enfant qui souffre, de l'enfant que l'on exploite ; ce qu'il importe encore, c'est la préoccupation constante du bien-être de l'enfant - bien-être qui fait la constitution robuste, du bien-être moral qui fait l'âme saine. Un membre de l'Union pour l'Enfance, par cela seul qu'il a adhéré à notre œuvre, ne peut plus être accosté par un enfant en difficulté sans s'informer de son nom ; il ne peut pas voir un enfant en détresse momentanée sans lui donner protection et consolation. »

Pauline Kergomard (1838-1925), cofondatrice de l'Union pour l'Enfance



Vous aussi devenez membre de l'Union pour l'Enfance en adhérant.
Avec QR code page Adhésion et <https://unionpourlenfance.com/adherer>





Protéger l'enfant, faire éclore l'adulte

Siège social

174 Quai de Jemmapes - 75010 Paris

01 42 36 05 84

secretariat@unionpourlenfance.com

www.unionpourlenfance.com

